

Commune de Mézières-sous-Lavardin (Sarthe)

Extrait du registre des délibérations

Conseil Municipal
4 avril 2024

Convocation :
28 mars 2024

Publiée le :
28 mars 2024

Conseillers :
- en exercice : 14
- *quorum* : 8
- présents : 11
- votants : 14

L'an deux-mille-vingt-quatre, le quatre avril à 20 heures et 15 minutes, le Conseil municipal s'est réuni :

- légalement convoqué par M. Killian Trucas, maire,
- à la mairie,
- sous la présidence de M. Killian Trucas.

Présents :

M. Killian Trucas	Mme Marie-Line Le Pallec	Mme Martine Faroy-Fontenas
Mme Lucie Pousset	M. Cédric Dufourd	M. Dimitri Bessière
M. Guénoles Legagneux	M. Anthony Bolival	Mme Élisabeth Giordano
M. Jérôme Renou	Mme Claire Pasquier	

Absents excusés :

Mme Anaïs Rousseau, donne pouvoir à Mme Lucie Pousset
Mme Laurence Dunand, donne pouvoir à Mme Claire Pasquier
Mme Linda Goisbault, donne pouvoir à M. Guénoles Legagneux

Secrétaire de séance : M. Dimitri Bessière

1. Taux d'imposition directe locale 2024

Vu l'état 1259 transmis par la direction des finances publiques, établissant les bases prévisionnelles ;

Vu les taux en vigueur (TFB 35,20 % ; TFNB 48,11 % ; TH 19,77 %) ;

Vu la simulation des taux des impôts directs locaux du 29/03/2024, transmise par le conseiller aux décideurs locaux, avec augmentation de 2% des taux de TFB et TFNB, et de 1,95 % du taux de TH conformément aux règles de proportionnalité imposées entre taux ;

Considérant la nécessité d'augmenter les recettes communales, sans pouvoir corréliser cette augmentation de la fiscalité à celle très importante des tarifs des prestataires, tant en fonctionnement qu'en investissement ;

Considérant les dernières augmentations connues des taux, en date de 2004 et 2005 pour les TFB et TH (+10 % les 2 années), et 2011 pour la TFNB (de 45,88 % à 48,11 %) ;

Considérant le diagnostic financier et fiscal de « Exfilo », comparant les taux de communes de même strate démographique ;

Considérant l'augmentation continue du taux d'imposition appliqué par la communauté de communes 4CPS ;

Après en avoir débattu et délibéré, le conseil municipal adopte les taux d'imposition directe locale 2024 suivants :

- Taxe sur le foncier bâti : 35,90 %
- Taxe sur le foncier non bâti : 49,07 %
- Taxe d'habitation : 20,16 %

Pour : 12 ; Contre 2 ; Abstention : 0.

Commune de Mézières-sous-Lavardin (Sarthe)

Extrait du registre des délibérations

Conseil Municipal
4 avril 2024

Convocation :
28 mars 2024

Publiée le :
28 mars 2024

Conseillers :
- en exercice : 14
- *quorum* : 8
- présents : 11
- votants : 14

L'an deux-mille-vingt-quatre, le quatre avril à 20 heures et 15 minutes, le Conseil municipal s'est réuni :

- légalement convoqué par M. Killian Trucas, maire,
- à la mairie,
- sous la présidence de M. Killian Trucas.

Présents :

M. Killian Trucas	Mme Marie-Line Le Pallec	Mme Martine Faroy-Fontenas
Mme Lucie Pousset	M. Cédric Dufourd	M. Dimitri Bessière
M. Guérolé Legagneux	M. Anthony Bolival	Mme Élisabeth Giordano
M. Jérôme Renou	Mme Claire Pasquier	

Absents excusés :

Mme Anaïs Rousseau, donne pouvoir à Mme Lucie Pousset
Mme Laurence Dunand, donne pouvoir à Mme Claire Pasquier
Mme Linda Goisbault, donne pouvoir à M. Guérolé Legagneux

Secrétaire de séance : M. Dimitri Bessière

2. Choix de prestataire – Hangar et mairie

Vu les devis reçus de deux prestataires concurrents pour : la création des structures métalliques des portes du hangar communal ; les mains courantes extérieures du parvis de la mairie ; les mains courantes extérieures des marches de l'église ;

Considérant les aspects techniques et financiers de ces offres ;

Après en avoir débattu et délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité :

- Retient le prestataire suivant pour la réalisation des travaux de métallerie : SOUDURE & CO.
- Autorise le maire à signer tout document relatif à ce dossier.

Commune de Mézières-sous-Lavardin (Sarthe)

Extrait du registre des délibérations

Conseil Municipal
4 avril 2024

Convocation :
28 mars 2024

Publiée le :
28 mars 2024

Conseillers :
- en exercice : 14
- *quorum* : 8
- présents : 11
- votants : 14

L'an deux-mille-vingt-quatre, le quatre avril à 20 heures et 15 minutes, le Conseil municipal s'est réuni :

- légalement convoqué par M. Killian Trucas, maire,
- à la mairie,
- sous la présidence de M. Killian Trucas.

Présents :

M. Killian Trucas	Mme Marie-Line Le Pallec	Mme Martine Faroy-Fontenas
Mme Lucie Pousset	M. Cédric Dufourd	M. Dimitri Bessière
M. Guénoles Legagneux	M. Anthony Bolival	Mme Élisabeth Giordano
M. Jérôme Renou	Mme Claire Pasquier	

Absents excusés :

Mme Anais Rousseau, donne pouvoir à Mme Lucie Pousset
Mme Laurence Dunand, donne pouvoir à Mme Claire Pasquier
Mme Linda Goisbault, donne pouvoir à M. Guénoles Legagneux

Secrétaire de séance : M. Dimitri Bessière

3. Demande de subvention départementale – Méz'Assos

Vu le projet de « maison des associations – ludothèque » adopté par le conseil municipal ;

Vu la subvention de l'État (DETR) obtenue pour les travaux de ce projet ;

Vu la subvention de la Région (FRJT) obtenue pour l'acquisition foncière, comprenant l'expropriation, la maîtrise d'œuvre et les travaux de ce projet ;

Vu le besoin de financement des travaux du projet, actuellement subventionnés à 34 % du montant HT ;

Vu le règlement du programme départemental de sauvegarde du Patrimoine Rural Non Protégé ;

Considérant le caractère patrimonial du projet, permettant de solliciter ce programme départemental ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal :

- Décide de solliciter le concours du département, dans le cadre du programme départemental de sauvegarde du Patrimoine Rural Non Protégé, pour le projet de « maison des associations – ludothèque » ;
- Autorise le maire à signer tout document relatif à ce dossier.

Commune de Mézières-sous-Lavardin (Sarthe)

Extrait du registre des délibérations

Conseil Municipal
4 avril 2024

Convocation :
28 mars 2024

Publiée le :
28 mars 2024

Conseillers :

- en exercice : 14
- *quorum* : 8
- présents : 11
- votants : 14

L'an deux-mille-vingt-quatre, le quatre avril à 20 heures et 15 minutes, le Conseil municipal s'est réuni :

- légalement convoqué par M. Killian Trucas, maire,
- à la mairie,
- sous la présidence de M. Killian Trucas.

Présents :

M. Killian Trucas	Mme Marie-Line Le Pallec	Mme Martine Faroy-Fontenas
Mme Lucie Pousset	M. Cédric Dufourd	M. Dimitri Bessière
M. Guénoles Legagneux	M. Anthony Bolival	Mme Élisabeth Giordano
M. Jérôme Renou	Mme Claire Pasquier	

Absents excusés :

Mme Anais Rousseau, donne pouvoir à Mme Lucie Pousset
Mme Laurence Dunand, donne pouvoir à Mme Claire Pasquier
Mme Linda Goisbault, donne pouvoir à M. Guénoles Legagneux

Secrétaire de séance : M. Dimitri Bessière

4. Arbitrage voiries 2024-2025

Vu le chiffrage des travaux de voirie prioritaires, réalisé par l'ATESART en 2021, alors estimé à 188 907 € (157 423 € HT) ;

Vu le choix du conseil municipal d'étaler cet investissement sur la période du mandat, sous forme d'un « plan routes 2021-2025 » priorisant les chantiers entre eux ;

Vu les chantiers déjà réalisés, pour un montant de 127 569 € (106 307 € HT) sur la période 2021-2023, en s'adaptant aux nombreuses contraintes techniques, financières et commerciales qui se sont imposées ;

Vu l'actualisation du chiffrage de l'ATESART pour les chantiers restants, envisagés au titre des années 2024 et 2025, à savoir 160 644 € (133 870 € HT) ;

Considérant que cela constitue une augmentation à minima de 99 306 € (82 754 € HT) par rapport au programme initial), soit plus de 52 % ; sachant que les devis obtenus ne seront pas nécessairement conformes à ce chiffrage ;

Après en avoir débattu et délibéré, le conseil municipal :

- Maintien son choix d'effectuer les travaux de voirie selon son plan initialement défini, comprenant la route de Saint-Jean-d'Assé et la route de la Blanchardière, ainsi que des reprises route du Tronchet, dès l'année 2024 ;
- Autorise le maire à signer tout document relatif à ce dossier.

Pour : 12 ; Contre 1 ; Abstention : 1.

Commune de Mézières-sous-Lavardin (Sarthe)

Extrait du registre des délibérations

Conseil Municipal
4 avril 2024

Convocation :
28 mars 2024

Publiée le :
28 mars 2024

Conseillers :
- en exercice : 14
- *quorum* : 8
- présents : 11
- votants : 14

L'an deux-mille-vingt-quatre, le quatre avril à 20 heures et 15 minutes, le Conseil municipal s'est réuni :

- légalement convoqué par M. Killian Trucas, maire,
- à la mairie,
- sous la présidence de M. Killian Trucas.

Présents :

M. Killian Trucas	Mme Marie-Line Le Pallec	Mme Martine Faroy-Fontenas
Mme Lucie Pousset	M. Cédric Dufourd	M. Dimitri Bessière
M. Guérolé Legagneux	M. Anthony Bolival	Mme Élisabeth Giordano
M. Jérôme Renou	Mme Claire Pasquier	

Absents excusés :

Mme Anaïs Rousseau, donne pouvoir à Mme Lucie Pousset
Mme Laurence Dunand, donne pouvoir à Mme Claire Pasquier
Mme Linda Goisbault, donne pouvoir à M. Guérolé Legagneux

Secrétaire de séance : M. Dimitri Bessière

5. Avis sur ICPE – EARL Buissons de Vernie

Vu le dossier de consultation transmis en mairie ;

Vu l'ouverture d'une enquête publique, tel que signalé par l'affichage réglementaire en mairie de Mézières ;

Vu la sollicitation de l'avis du conseil municipal de Mézières-sous-Lavardin, car la commune est concernée par le plan d'épandage (en proximité de limite de commune) et dans le rayon de 3 km autour de l'installation ;

Après délibération, les élus du conseil municipal émettent les avis suivants concernant le projet de « diversification des espèces élevées dans un élevage de volailles de chair et demande d'Autorisation Environnementale Unique » déposé par l'EARL Buissons, sis Les buissons à Vernie (72 170) :

- 6 avis favorables,
- 2 avis défavorables,
- 6 sans avis.

Commune de Mézières-sous-Lavardin (Sarthe)

Extrait du registre des délibérations

Conseil Municipal
4 avril 2024

Convocation :
28 mars 2024

Publiée le :
28 mars 2024

Conseillers :
- en exercice : 14
- *quorum* : 8
- présents : 11
- votants : 14

L'an deux-mille-vingt-quatre, le quatre avril à 20 heures et 15 minutes, le Conseil municipal s'est réuni :

- légalement convoqué par M. Killian Trucas, maire,
- à la mairie,
- sous la présidence de M. Killian Trucas.

Présents :

M. Killian Trucas	Mme Marie-Line Le Pallec	Mme Martine Faroy-Fontenas
Mme Lucie Pousset	M. Cédric Dufourd	M. Dimitri Bessière
M. Guérolé Legagneux	M. Anthony Bolival	Mme Élisabeth Giordano
M. Jérôme Renou	Mme Claire Pasquier	

Absents excusés :

Mme Anaïs Rousseau, donne pouvoir à Mme Lucie Pousset
Mme Laurence Dunand, donne pouvoir à Mme Claire Pasquier
Mme Linda Goisbault, donne pouvoir à M. Guérolé Legagneux

Secrétaire de séance : M. Dimitri Bessière

Liste des délibérations :

1. Taux d'imposition directe locale 2024
2. Choix de prestataire – Hangar et mairie
3. Demande de subvention départementale – Méz'Assos
4. Arbitrage voiries 2024-2025
5. Avis sur ICPE – EARL Buissons de Vernie

Le maire, M. Killian Trucas

Le secrétaire de séance, M. Dimitri Bessière